

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F135DGRF-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 24 septembre 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 24 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président
--	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BEUVELOT Gérard, BLOT Michel,
BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean- Jacques,
CAPO- VIGIER Emmanuelle, CAYSSILLÉ Didier, CORIOU Floriane, COSTES Marie,
DARTIGOLLES Hélène, GRIFFEILLE Martine, JURQUET Bernard, LAFON Joël, LAGRÈZE Georges,
LAPORTE Christian, LARIVIERE Yvette, LAURENT Nathalie , LE CORRE José, MAGNOL Éric,
MALBEC Sébastien, MARSAND Michel , MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel , REGOURD Vanessa,
REYNES Julien, ROUBY Chantal, ROSEMBAUM Marie- Claire, SÉGALA Jean- François,
SEMIROT Marie- Hélène, SICOT Maryse, SOTTY Caroline, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou,
VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Monsieur PICCOLI Jacques

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Monsieur AMBROISE Philippe procuration à Monsieur LAGRÈZE Georges
Madame CARRERE Nathalie procuration à Monsieur REYNES Julien
Madame CONGÉ Marie-Yvonne procuration à Madame GRIFFEILLE Martine
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Madame TALET Marie-Lou
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur SÉGALA Jean- François
Monsieur LABROUE Cédric procuration à Madame COSTES Marie
Monsieur LAPOUGE Maurice procuration à Monsieur BROUILLET Jean- Jacques
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur MALBEC Sébastien
Monsieur RANGER Pierre procuration à Monsieur BLOT Michel
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel
Monsieur TIJDENS Nantko procuration à Monsieur JURQUET Bernard

Secrétaire de Séance :	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 38 Pouvoir(s) : 11 Votants : 49
------------------------	---

**2026F135DGRF : ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « AMÉNAGEMENT ZA LA
PAYSEL - GIRATOIRE » DE FUMEL VALLÉE DU LOT**

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F135DGRF-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Madame Marie COSTES, Vice-présidente, rappelle au Conseil Communautaire la délibération 2025B47DAF en date du 10 avril 2025 relative à la mise en place de l'autorisation de programme « Aménagement ZA La Payssel - Giratoire ».

La création de cette autorisation de programme 2025-10 a été initiée à la suite de la délibération n°2025A12DTUH du 13 février 2025, autorisant la signature d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour l'aménagement d'un giratoire sur la RD 661 en entrée de Zone d'Activité de Payssel sur la commune de Penne d'Agenais.

Madame la Vice-présidente explique qu'une actualisation doit être effectuée compte tenu des frais annexes à l'opération principale (études et maîtrise d'œuvre) pris en charge par l'EPCI.

Cette délibération est proposée en régularisation des crédits de paiement 2026 inscrits au budget 2026.

Madame Marie COSTES demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'actualisation suivante :

AP 10 - AMENAGEMENT ZA PAYSEL - GIRATOIRE	Délib 2025B47DAF	Réalisé 2025	CREDITS DE PAIEMENT 2026		
			2026	Actualisation	TOTAL AP AJUSTEE - ACTUALISATION
OPERATION 1042 - DEPENSES TTC	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	30 000,00 €	530 000,00 €
Etudes				16 666,67 €	16 666,67 €
Maîtrise d'œuvre	16 666,67 €	0,00 €	16 666,67 €	8 333,33 €	25 000,00 €
Travaux voies et réseaux	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €		400 000,00 €
TOTAL HT	416 666,67 €	0,00 €	416 666,67 €	25 000,00 €	441 666,67 €
TOTAL TTC	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	30 000,00 €	530 000,00 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

1°) – Approuve l'actualisation de l'autorisation de programme n°2025-10 – « Aménagement ZA La Payssel - Giratoire » de Fumel Vallée du Lot :

➤ Autorisation de programme n°2025-10

AP 10 - AMENAGEMENT ZA PAYSEL - GIRATOIRE	Délib 2025B47DAF	Réalisé 2025	CREDITS DE PAIEMENT 2026		
			2026	Actualisation	TOTAL AP AJUSTEE - ACTUALISATION
OPERATION 1042 - DEPENSES TTC	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	30 000,00 €	530 000,00 €
Etudes				16 666,67 €	16 666,67 €
Maîtrise d'œuvre	16 666,67 €	0,00 €	16 666,67 €	8 333,33 €	25 000,00 €
Travaux voies et réseaux	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €		400 000,00 €
TOTAL HT	416 666,67 €	0,00 €	416 666,67 €	25 000,00 €	441 666,67 €
TOTAL TTC	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	30 000,00 €	530 000,00 €

Recettes prévisionnelles :

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F135DGRF-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

- Commune de Penne d'Agenais : 15 000 €
- Département 47 : 60 000 €
- Système U : 200 000 €
- Autofinancement : 166 666,67 €

2°) - Dit que les crédits de paiement seront inscrits automatiquement dans les budgets des années considérées. Leur suivi sera retracé dans les annexes budgétaires prévues à cet effet ;

3°) - Constate que la présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 24 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,

Julien REYNES



Le Président,

Jean-Jacques BROUILLET



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 02 octobre 2026

Reçu en Préfecture le : 02 octobre 2026

Publié ou Notifié le : 02 octobre 2026
